

ACADEMIE DE LIMOGES
EVALUATION EN ANGLAIS A L'ENTREE EN SIXIEME
Septembre 2006.

Synthèse des résultats.

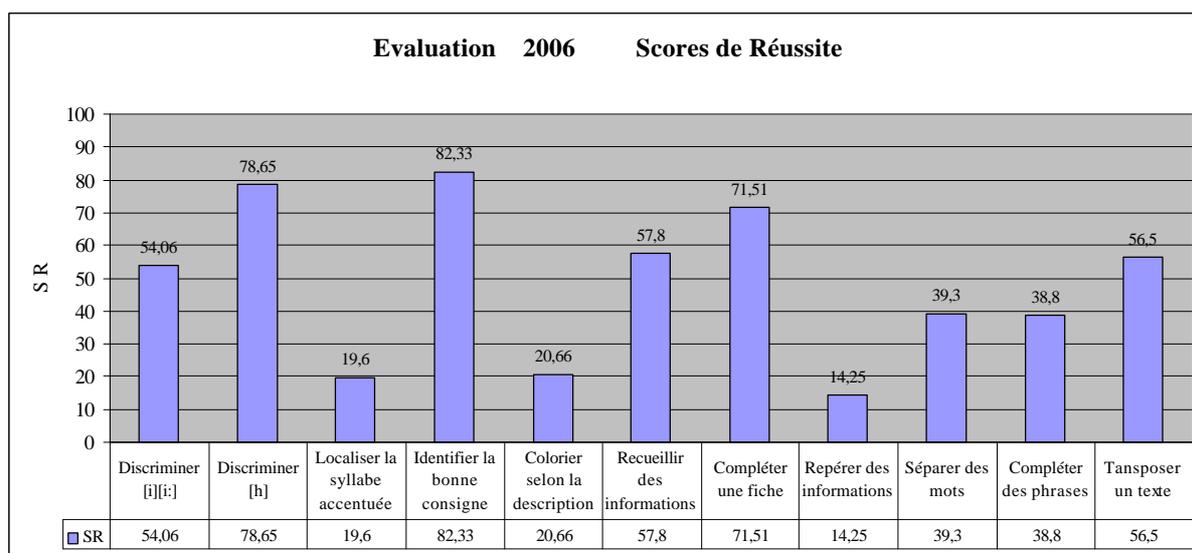
Une évaluation en anglais des élèves entrant en sixième a été mise en place pour la première fois dans cette académie à la rentrée 2006. Elle a été conçue par un groupe de travail constitué des conseillères pédagogiques LV des trois départements, par des professeurs du second degré et un intervenant spécialisé en primaire. Le travail a été piloté par l'IA IPR d'anglais et la chargée de mission LV de l'inspection académique de la Creuse.

Elle a été mise en place dans le cadre des nouveaux programmes du palier I du collège et avait pour objectif de faire émerger les connaissances et les compétences acquises à l'école primaire afin de les prendre véritablement en compte et d'assurer la continuité des enseignements. Elle fournissait aussi aux professeurs de collège un outil pour déceler les hétérogénéités et y apporter ensuite remède à partir des résultats de chacun afin d'apporter les remédiations nécessaires.

Un tableau Excel avait été mis en ligne sur le site académique afin d'aider les professeurs à effectuer les relevés des résultats. Il n'a pas été toujours utilisé, et les différents tableaux qui nous sont parvenus n'ont pas permis cette année un traitement informatique des résultats. Seulement 20 établissements sur 78 collèges publics ont renvoyé les résultats. Nous tenons à adresser nos remerciements aux professeurs qui ont mis en place cette évaluation. Elle était imparfaite, et nous leur adressons aussi nos excuses pour les quelques 'coquilles' qu'elle comportait.

La synthèse académique s'appuie donc sur le chiffre de 17 collèges (les résultats de 3 collèges étaient difficilement exploitables dans leur forme et n'ont donc pas pu être pris en compte). Bien que limités en nombre, ces établissements représentent assez fidèlement la diversité de notre académie.

Les résultats montrent à la fois des constantes et aussi des disparités, à la fois d'un établissement à un autre, ou même d'une classe à une autre à l'intérieur d'un même collège. Ainsi par exemple, pour l'item 9 (séparer des mots attachés) une classe d'un collège obtient 66% de codes 1 alors qu'une autre classe du même collège en obtient 16,7%.

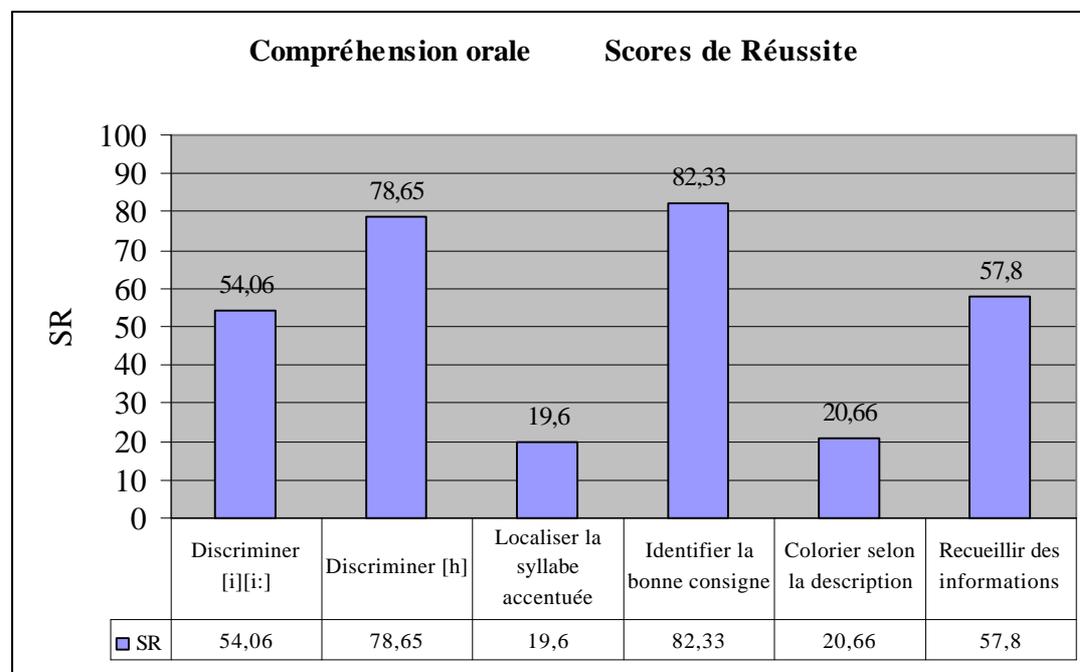


Ce tableau montre les pourcentages de codes 1 pour l'ensemble des items. On peut constater les diversités qui existent selon les compétences testées. Ainsi, les items 2 (discriminer le son /h/), 4 (comprendre une consigne à l'oral), 7 (compléter à l'écrit une fiche de renseignements) et 11 (transposer un texte à l'écrit) sont globalement les mieux réussis.

A l'inverse l'exercice portant sur la syllabe accentuée (item 3) n'obtient que 19,6% de code 1 et signale donc un déficit d'entraînement des élèves concernant cette spécificité de la langue anglaise.

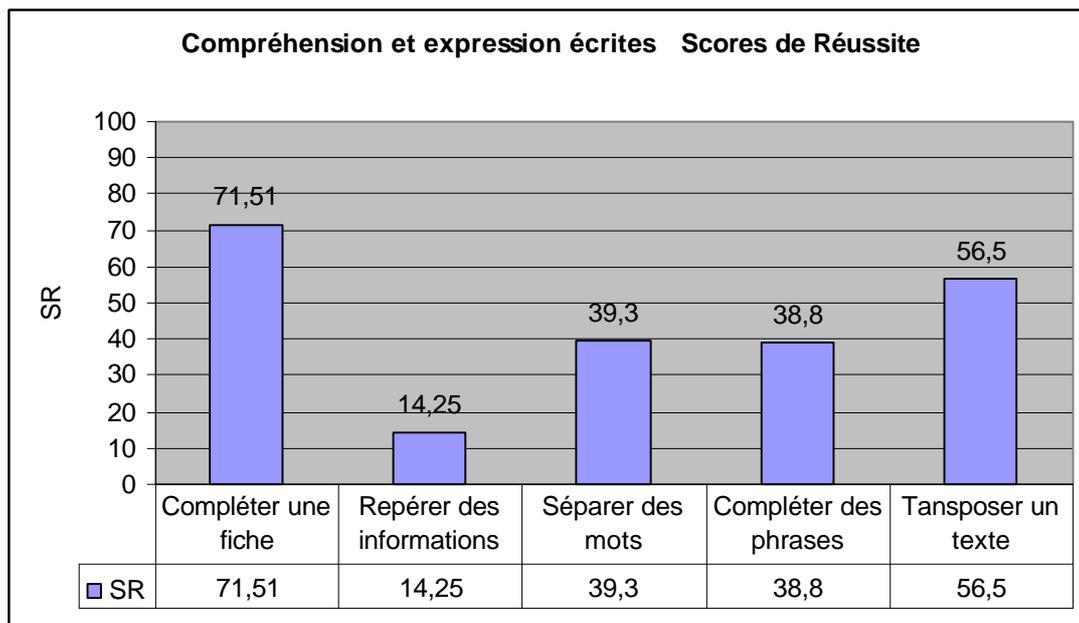
L'item 5 (écouter et colorier) est également mal réussi avec seulement 20,66% de codes 1.

L'analyse est ici différente du cas précédent et conduit plutôt vers un trop haut degré d'exigences et des consignes insuffisamment claires qui rendent l'exercice peu valide.



La reconnaissance sonore et la compréhension de l'oral :

- la discrimination des sons /i/ et /i:/, ainsi que celle du /h/, deux éléments fondamentaux de la phonologie anglaise, est globalement bien réussie.
- Par contre, les accents de mots ont été très mal perçus et il est essentiel qu'un travail rigoureux soit fait sur cet aspect en classe de 6^{ème}.
- L'item 4, bien réussi, montre que le *classroom English* correspond à une vraie pratique de classe qu'il convient de poursuivre.
- L'item 6 (recueillir des informations), montre aussi par son score plutôt satisfaisant, que l'entraînement au repérage de données orales doit être consolidé.



Compréhension et expression écrites :

Les résultats dans ces deux compétences sont plus disparates et globalement en retrait par rapport aux compétences orales. Ils montrent que l'écrit à l'école primaire n'est sans doute pas la compétence la plus travaillée, probablement par manque de temps. Les fluctuations des instructions officielles à cet égard depuis la mise en place de l'apprentissage des LV à l'école peuvent aussi expliquer cela.

Il importera d'insister, lors de la formation des professeurs des écoles, sur la nécessité de fixer les apprentissages oraux par un passage régulier et rigoureux à l'écrit, indispensable pour l'observation raisonnée du fonctionnement de la langue.

Conclusion :

Malgré ses imperfections et le nombre limité d'établissements qui ont fait parvenir leurs résultats, cette première évaluation académique permet de mettre en lumière les connaissances acquises et les savoir faire développés à l'école. Elle donne des indications quant aux activités langagières sur lesquelles on peut s'appuyer et sur celles qui sont encore à consolider au collège.

Elle sera reconduite à la prochaine rentrée selon des modalités à peu près identiques. Le groupe de travail réfléchit à la mise en place expérimentale et donc très limitée en nombre de l'évaluation de l'expression orale.

